

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	page 1
RECOMMANDATIONS	2

Aux membres de la commission
d'étude sur la formation
professionnelle et socio-
culturelle des adultes.

Devant l'envergure et la nécessité de votre mandat dans la conjoncture actuelle, la Table Ronde des OVEP de l'Estrie se joint à votre démarche dans la perspective d'un changement réel et constructif de la situation qui prévaut au sujet de l'éducation populaire autonome.

L'ensemble des recommandations présenté dans ce document ne sont pas nouvelles, elles furent défendues par nos groupes auprès de différentes instances desquelles nous avons obtenu que quelque gains minimes.

Nous osons espérer que votre commission saura rendre la place qu'il revient à l'éducation populaire autonome dans sa politique d'ensemble de l'éducation aux adultes.

La Table Ronde des OVEPS de l'Estrie

Au mois de mai 1975, la Table Ronde des OVEP de l'Estrie adressait à la direction générale de l'éducation aux adultes un document intitulé : "Dossier noir sur le financement des organismes volontaires d'éducation populaire dans l'Estrie."

Ce document dénonçait l'apport insuffisant de la D.G.E.A quant au développement de l'éducation populaire et qualifiait son programme d'aide de politique aberrante de subvention au compte-gouttes.

Plus de cinq années se sont écoulées, mais malheureusement nous sommes encore en face des mêmes constatations qui nous amènent à la conclusion que l'Etat ne fait que tolérer les initiatives populaires, il ne les encourage pas. Le budget octroyé aux OVEP cette année en est un bon exemple ; 3.041 millions de disponible et les demandes dépassent les 13 millions de dollars. Plus encore nous subissons un recul important, ce par l'imposition de priorités gouvernementales au programme OVEP.

Ce geste constitue une attaque à notre autonomie et démontre une fois de plus la mauvaise volonté du Ministère de l'Education du Québec à notre égard.

La situation des OVEP de l'Estrie et toutes les autres régions du Québec, est de plus en plus difficile. Par contre nous sommes plus que jamais déterminé à défendre collectivement nos droits en tant qu'organismes volontaires d'éducation populaire autonome. Nos activités de concertations en constitue la preuve indéniable.

R E C O M M A N D A T I O N S

1- RECONNAISSANCE DU DROIT A L'EDUCATION POPULAIRE AUTONOME

Fondée sur les besoins réels et concrets de la majorité de la population, l'éducation populaire autonome est la formation que des individus se donnent collectivement pour agir sur leurs conditions de vie ou de travail dans le but de les transformer. A ce titre, elle correspond à un droit légitime de formation et doit être reconnue comme telle.

Une reconnaissance réelle implique dans les faits :

a) LA RECONNAISSANCE DE NOS PRATIQUES EDUCATIVES

S'actualisant à travers des actions collectives de transformation (formation par l'action), qui favorisent une prise en charge de l'individu et de la collectivité, l'éducation populaire autonome est plus large que l'éducation formelle ou institutionnelle.

@ - voir document en annexe: " Point de repère en éducation populaire"

b) UN FINANCEMENT ADEQUAT CORRESPONDANT AUX BESOINS DES OVEP

En Estrie, cette année les demandes de nos groupes ont dépassé les \$ 750,000.. à la D.G.E.A . Seulement \$ 149,000 nous furent octroyés, ce qui représente moins de 20% des besoins exprimés.

c) AUCUNE INGERENCE DE L'ETAT DANS LE CONTENU ET DANS LA FORME DE NOS PRATIQUES

Le financement par l'état doit être exempt de toute forme d'ingérence dans le contenu et dans la forme de nos pratiques, lesquelles doivent être déterminé et contrôlé exclusivement par les membres. Le principe d'autonomie de nos organisations étant son fondement même.

Pourtant l'état s'ingère de plusieurs façons par le biais de ses programmes.

PRIORITES

- A la D.G.E.A. cette année les OVEP ont dû subir l'imposition de priorités, qui en plus de mettre en oéril la survie des organismes qui n'étaient pas concernés par ces priorités, s'attaquait au fondement même de la nature des OVEP, soit leur autonomie.

NORMES ET CRITERES

- Les critères et les normes des programmes offerts par les différents ministères ne sont pas appropriés à la réalité des OVEP, mais plutôt au système d'éducation traditionnelle (S.E.A.) . La reconnaissance réelle de l'éducation populaire autonome implique que doivent être reconnues toutes les formes d'éducation populaire autonome vécues dans nos organismes.

MODALITES ADMINISTRATIVES

- Nos organismes ont à faire face à des formulaires complexes qui demandent plus de renseignements qu'il n'en faut pour juger la demande, en plus d'être accessible qu'aux gens les plus scolarisés.

2- DECENTRALISATION DU PROGRAMME D'AIDE DE LA D.G.E.A. POUR LA REGION DE L'ESTRIE.

Cette recommandation fait suite à une démarche régionale, (colloque tenu en avril 1980) elle s'insère dans une perspective de prise en charge collective et de détermination de nos propres besoins en terme d'éducation populaire autonome. Elle doit devenir la responsabilité entière de nos organismes volontaires, dans le cas contraire elle est inacceptable.

3- RECONNAISSANCE DU MOUVEMENT DES OVEP

Avec les années, les OVEP se sont regroupés régionalement et sur le plan provincial pour défendre leurs droits et intérêts. Dans cette perspective nous demandons que nos instances soient reconnues officiellement par l'état comme interlocuteur privilégié des OVEP auprès du ministère de l'Education.. Ceci implique aussi dans les faits, un financement adéquat de nos regroupements afin d'assurer leur fonctionnement autonome.

POINTS DE REPERE
EN
EDUCATION POPULAIRE

Document de travail préparé pour le
COLLOQUE SUR L'EDUCATION POPULAIRE AUTONOME EN ESTRIE

"ON S'PREND EN CHARGE"

Sherbrooke, le 19 avril 1980.

LES OVEP, QUI SONT-ILS?

Une des ambiguïtés qui règnent, au sujet des OVEP, c'est que le sigle --imposé par le ministère de l'Éducation-- fait croire que ceux qui le portent font seulement ou surtout de l'éducation populaire. C'est inexact. La très grande majorité des OVEP existe d'abord soit pour offrir un service (ex. les comptoirs alimentaires, les ACEF, les garderies, les associations de locataires, les cliniques médicales ou juridiques, etc.), soit encore pour défendre des droits individuels ou collectifs (les ADDS, les associations de travailleurs non-syndiqués, l'Office des droits des détenus, les groupes de défense de l'environnement, etc.); les deux secteurs ne sont pas mutuellement exclusifs et souvent, des groupes offrent des services tout en menant des luttes pour promouvoir des droits (ex. les syndicats, les ACEF, les associations de locataires).

Certains groupes font un travail plus spécifiquement culturel engagé dans des luttes: journaux populaires et radios communautaires, théâtres populaires, centres d'éducation ou de formation populaire, etc. Ces groupes mènent des luttes dans leur domaine d'intervention et/ou appuient celles menées par d'autres groupes (ex. théâtres populaires).

LEUR ACTION

Pour certains groupes, l'objectif premier en est un de service --par exemple, baisser le prix du panier à provisions pour un comptoir alimentaire-- ou de défense de droits --par exemple, défendre le droit au salaire minimum pour une association de travailleurs non-syndiqués. Mais s'ils en restent là et ne vont pas plus loin, ils ne sont pas très différents d'une épicerie ou d'un avocat "pas chérants". Ce qui les distingue, c'est que justement, ils vont plus loin et de deux façons. D'une part, ils tentent de mener des actions collectives dans leur domaine plutôt qu'uniquement et surtout des actions individuelles; ils ont appris que c'est en se regroupant qu'ils peuvent avoir une plus grande force et parvenir à changer des choses pour un ensemble de gens plutôt que seulement pour des individus isolés (c'est en ce sens qu'on parle de "promotion collective"). Ils situent leurs actions dans une perspective plus générale de transformation sociale: il ne faut pas seulement régler le problème d'un parc dans un quartier, mais comprendre que toute la question des espaces verts est liée à une façon de voir la ville et à qui elle sert, aux résidents ou aux spéculateurs...

LA DIMENSION EDUCATIVE

Pour que ces actions aient une portée plus profonde et plus durable, pour que ces luttes soient faites et assumées consciemment par les participants et situées dans une perspective de transformation de la société, la dimension d'éducation est une donnée essentielle de leur travail. Ils ne font pas des actions uniquement pour changer une situation immédiate, régler un problème isolé --par exemple, un problème d'endettement d'une famille-- mais aussi pour aider les gens à prendre conscience des causes de ces problèmes: comment la société est faite pour encourager les dépenses, garder les salaires bas, hausser les prix des objets de première nécessité, qui se trouve à bénéficier de cet état de choses et qui en souffre, ... de même que de la possibilité d'agir collectivement pour changer des lois, dénoncer et amener en cour des fraudeurs et des usuriers, pour créer des coopératives d'alimentation ou de logement, etc. L'analyse des causes et les possibilités d'alternatives diffère selon les choix politiques et les degrés de politisation des groupes, mais ce qui est commun, c'est l'objectif de prise de conscience par les participants et de création d'un rapport de forces pour arriver aux changements voulus.

Le travail d'éducation porte donc sur des questions concrètes reliées à des conditions de vie et de travail des participants. Il se fait rarement spontanément: on peut vivre des situations longtemps sans nécessairement les analyser clairement, sans les comprendre et on peut avoir été engagé dans un grand nombre d'actions pendant des années sans né-

LA DIMENSION EDUCATIVE (suite)

nécessairement en avoir tiré les leçons les plus importantes. La définition de l'éducation populaire faite par les OVEP parle de "l'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique" justement pour distinguer entre l'action elle-même et sa dimension éducative: c'est en apprenant à ne plus voir la situation existante comme "allant de soi", normale, naturelle et contre laquelle on ne peut rien, mais comme le produit de différentes causes sur lesquelles ils peuvent agir que les gens deviennent critiques par rapport à leur réalité de vie et de travail, qu'ils comprennent pourquoi ils sont dans telle condition plutôt que dans telle autre, qu'ils en viennent à identifier leurs adversaires et leurs alliés et à établir des objectifs de changements.

COMMENT SE FAIT-ELLE?

Cette prise de conscience ne découle pas comme par enchantement des actions et des luttes; elle vient d'une réflexion collective sur des situations communes, sur ces actions et ces luttes; ainsi, des analphabètes ou des assistés sociaux qui, une fois passée leur première humiliation et leurs premières réticences à parler, discutent de leur condition, de ses effets, des problèmes qu'ils rencontrent, en viennent à constater qu'ils ne sont pas tout seuls de leur espèce, qu'ils ne sont pas analphabètes ou assistés sociaux parce qu'ils sont moins fins que d'autres comme ils le croyaient d'abord, mais parce que la société les a marginalisés pour une raison ou pour une autre et les a empêchés soit de passer par l'école, soit d'avoir un travail salarié.

C'est en discutant ensemble de leurs problèmes, aidés de personnes-ressources (ex. permanents, militants etc.) qui ont pour tâche non de leur donner la vérité toute faite --comme si quelqu'un pouvait l'avoir!-- mais de les mettre sur des pistes de discussions constructives, de leur faire part d'expériences extérieures pertinentes, et de les amener à situer les choses dans une perspective plus large que leur situation immédiate que les gens apprennent ensemble. Et ils apprennent à travers des luttes qu'ils mènent sur des besoins qu'ils identifient comme importants, en autant qu'ils s'arrêtent pour évaluer ces luttes et les réorienter si nécessaire. L'action pour l'action, la lutte pour la lutte amènent une grande dépense d'énergie mais

COMMENT SE FAIT-ELLE? (suite)

souvent des résultats limités par rapport aux efforts déployés, quand ce n'est pas tout simplement des résultats opposés: des gens qui décrochent ou qui sont récupérés par l'adversaire. C'est en s'arrêtant pour évaluer les acquis et les échecs, en tirant les conclusions de son action et de la réalité sur laquelle on agit qu'on apprend et qu'on développe son analyse critique de la société.

QUI VISE-T-ELLE D'ABORD?

Il est clair que ceux qui ont avantage à lutter pour changer leurs conditions de vie et de travail --en fait, ceux qui ne peuvent pas les changer sans lutte collective-- sont ceux qui les contrôlent le moins. Par conséquent, l'éducation populaire vise d'abord les travailleurs (qui ont un emploi ou qui en sont privés et qu'on appelle "chômeurs"), les assistés sociaux, les immigrants, les femmes chefs de foyer, etc., en fait, tous ceux que la société place dans une situation de dépendance, tous ceux qui sont loin du pouvoir. (Dans certains pays, notamment ceux d'Amérique latine, le mot "populaire" lui-même en est venu à désigner précisément et exclusivement les opprimés, les "sans pouvoir".)

Il est certain que d'autres catégories de gens ont des problèmes, qu'il y a des choses à changer aussi, par exemple, pour les professionnels, les cadres, etc. Toutefois, ces catégories sociales sont plus favorisées et mieux équipées pour faire face à leurs difficultés. L'isolement des gens et des problèmes dans les milieux populaires, les conditions matérielles difficiles et, surtout, l'impossibilité pour cette majorité de la population de prendre pour elle-même les décisions déterminantes pour sa vie et son travail -- par exemple, l'impossibilité de refuser un travail dangereux ou nocif pour la santé sans se retrouver en chômage, l'obligation de rester dans un logement insalubre et trop petit parce qu'on n'a pas les moyens d'avoir mieux, l'impossibilité de continuer l'école faute d'argent, etc.-- sont tous des facteurs qui rendent prioritaires ces milieux, au niveau de l'éducation populaire.

UNE PRISE EN CHARGE

L'éducation populaire peut aider les gens, par la prise de conscience et la lutte collective, à récupérer des parcelles importantes de pouvoir pour contrôler certains aspects de leur vie et leur travail et à mettre en échec les forces sociales --patrons, spéculateurs, monopoles commerciaux, etc.-- qui tendent continuellement à les déposséder de ce contrôle à leur profit. Celles-ci sont bien coordonnées pour assurer leur pouvoir --spéculateurs et hôtels de ville, monopoles commerciaux et institutions de prêts, etc.-- d'où la nécessité pour les organismes des milieux populaires de se solidariser et d'unir leurs luttes spécifiques; sinon, elles perdront d'un côté ce qu'elles auront gagné de l'autre --par exemple: faire des gains au niveau des lois sur l'endettement, pendant que les prix continuent de monter sans que les salaires suivent.

Par ailleurs, si l'éducation populaire doit aider à une prise en charge par les gens de leur réalité de vie et de travail, celle-ci doit commencer avec les organismes populaires eux-mêmes. Il serait contradictoire qu'un OVEP --ses permanents, ses militants les plus actifs-- décide à la place des gens d'une action à mener, d'une position à prendre, d'une idée à accepter, tout en visant l'inverse pour ce qui est extérieur à l'OVEP même. La démocratie véritable des OVEP est donc une condition essentielle à la cohérence entre son discours et sa pratique.

L'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME

DEFINITION:

L'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent, à court, moyen ou à long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu.

FORMES: L'éducation populaire autonome vise à développer toutes les possibilités de formation en dehors du système d'éducation.

En ce sens, toutes les formes d'éducation populaire vécues dans les organisations des milieux populaires doivent être reconnues. A titre d'exemple, citons les organes collectifs d'information, les productions collectives de vidéo, les enquêtes et sondages, les théâtres populaires, les voyages de sensibilisation, les colloques, les conférences, etc...

CADRE: L'éducation populaire autonome est le propre des OVEP.

DEFINITION D'UN OVEP: Organisme volontaire et autonome, sans but lucratif contrôlé exclusivement par ses membres; ces organismes démocratiques réalisent des activités d'éducation populaire avec les citoyens touchés par une même situation vécue et/ou identifiée.

OBJECTIFS:

L'éducation populaire autonome doit développer une pédagogie de l'auto-détermination collective;

L'éducation populaire autonome favorise une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société;

L'éducation populaire autonome développe des capacités d'analyse critique, de choix d'action et d'évaluation;

L'éducation populaire autonome suscite une prise en charge collective de son milieu;

L'éducation populaire autonome est partie intégrante d'une action collective de transformation du milieu;

L'éducation populaire autonome vise principalement les citoyens et les milieux qui ne contrôlent pas ou peu leurs conditions de vie et de travail.

CE DOCUMENT A ÉTÉ ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PROVINCIALE DES OVEP.
LE 17 MARS 1978.